



# Albanais

Contrat  
de développement

S I G A L

Syndicat mixte Intercommunal pour la Gestion  
du contrat global et le développement de l'Albanais

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE  
Direction des Collectivités Locales  
BP 2332  
74000 ANNECY

## BORDEREAU DE TRANSMISSION

Objet : Délibérations Comité Syndical du SIGAL du 22 mars 2010

Nb de pièces	Description	Commentaire
5 x 2	Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint en double exemplaire, les délibérations du Comité Syndical du SIGAL du 22 mars 2010 :	<div data-bbox="1134 817 1449 1003" style="border: 1px solid black; padding: 5px;">           PREFECTURE DE LA HAUTE SAVOIE            Bureau de l'Organisation Administrative  <b>08 AVR. 2010</b>  <b>ARRIVÉE</b> 1         </div> <p>Merci de nous en retourner un exemplaire après visa par vos services.</p>
	N° 2010-42 Finances Compte administratif 2009	
	N° 2010-43 Finances Compte de gestion administratif 2009	
	N° 2010-44 Finances Affectation du résultat de l'exercice 2009	
	N°2010-45 Finances Vote du Budget Primitif 2010	
	N°2010-46 Personnel Tableau des effectifs 2010	
	N°2010-47 Déplacements doux Inscription de l'itinéraire Rumilly - Albens dans le schéma départemental des itinéraires cyclables	
	N°2010-48 Marché de suivi du SCOT Protocole transactionnel entre JC Fouché et le SIGAL pour le marché 2006-2009	

Rumilly, le 31 avril 2010

Secrétariat

SIGAL - Communautés de Communes du Canton de Rumilly et du Pays d'Alby

Adresse : Immeuble «Le Cheval Blanc»  
1 avenue Gantini BP 69 - 74 152 Rumilly Cedex  
Site web : www.albanais-haute-savoie.fr

Tél : 04 50 01 87 00  
Fax : 04 50 01 87 01  
E-mail : sigal@albanais-haute-savoie.fr



## SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU CONTRAT GLOBAL ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ALBANAIS (SIGAL)

### OBJET :

L'an deux mil dix, le 22 mars 2010, à 18 heures 30, les membres du Comité Syndical du SIGAL dûment convoqués se sont réunis au siège du SIGAL à Rumilly (74150) en session ordinaire présidée par M. Jean-Claude MARTIN, Président.

### FINANCES :

#### COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Nombre de membres en exercice : 31  
Nombre de présents : 17  
Nombre de votants : 18  
Date de convocation : lundi 15 mars 2010

### PRESENTS :

M. Philippe HECTOR - M<sup>me</sup> Sylvia ROUPIOZ – M. Roland LOMBARD – M. Jean-Claude MARTIN – M. Pierre BECHET – M<sup>me</sup> Viviane BONET – M. Marcel THOMASSET – M. Pierre BLANC (qui a reçu pouvoir de Mme Martine MANIN) – M. Maurice DUMONT (suppléant de M. Maurice POPP) - M<sup>me</sup> Hélène BUVAT (qui a reçu pouvoir de M. Jean-Michel AVON) – M. François ABEL – M. Georges DUPASSIEUX – M. Roland DALEX – M. Jean-Claude GUERRAZ – M. Alain COLLINET – M. Jean-Pierre BUGUET - M. Pierre FROELIG.

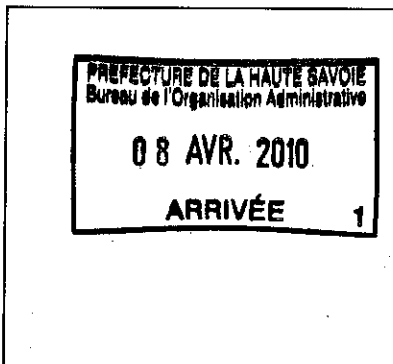
### ABSENTS :

M. Hervé TEYSSIER – M. Jacques COPPIER – M. Joseph PERISSIER – M<sup>me</sup> Martine MANIN (qui a donné pouvoir à M. Pierre BLANC) – M. Jean-Marc PELCE – M. Bernard GAY – M. Christian HEISON – M. Marcel BOUVIER – M. Bernard BONNAFOUS – M. Maurice POPP (suppléé par M. Maurice DUMONT) – Mme Evelyne DEPLANTE - M. Jean-Michel AVON (qui a donné pouvoir à Mme Hélène BUVAT) – M. Jean-Louis DUBOIS - M. Jean-Jacques GUINOT - M. Alain BAUQUIS.

Hélène BUVAT est désignée Secrétaire de séance

**Monsieur le Président se retire au moment du vote.**

Cadre réservé à la Préfecture :



**Rapporteur : Monsieur le Président.**

**Vu** la présentation du Compte Administratif de l'exercice 2009 ;

**Vu** la présentation des comptes et des résultats du SIGAL pour l'exercice 2009 ;

**Considérant** que les écritures sont conformes à celles de Monsieur le Comptable du Trésor ;

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Président qui se retire au moment du vote ;

**LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,**

**APPROUVE** le Compte Administratif 2009, arrêté aux sommes suivantes :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses réalisées	445 646.65 €
(Restes à réaliser en dépenses)	19 869.15 €
Recettes réalisées	629 152.30 €
Excédent de l'exercice 2009	183 505.65 €
Report de l'excédent 2008	182 127.13 €
Excédent de clôture 2009	365.632.78 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses réalisées	35 335.69 €
(Restes à réaliser en dépenses)	26 025.82 €
Recettes réalisées	90 153.57 €
Excédent de l'exercice 2009	54 817.88 €
Report de l'excédent 2008	99 840.62 €
Excédent de clôture 2009	154 658.50 €

**Ainsi délibéré,**

**Et ont signé au registre, tous les membres présents.**

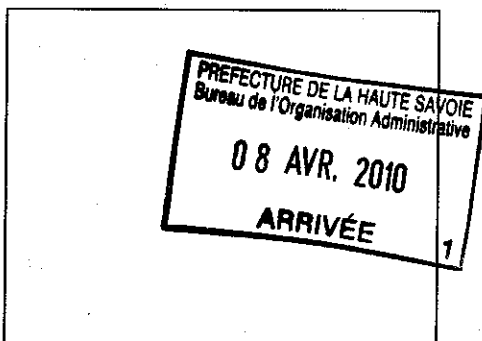
**Pour Extrait Conforme,**

**Le Président,**

**JC MARTIN.**



**Cadre réservé à la Préfecture :**





## SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU CONTRAT GLOBAL ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ALBANAIS (SIGAL)

### OBJET :

L'an deux mil dix, le 22 mars 2010, à 18 heures 30, les membres du Comité Syndical du SIGAL dûment convoqués se sont réunis au siège du SIGAL à Rumilly (74150) en session ordinaire présidée par M. Jean-Claude MARTIN, Président.

### FINANCES :

#### COMPTE DE GESTION 2009

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 19

Date de convocation : lundi 15 mars 2010

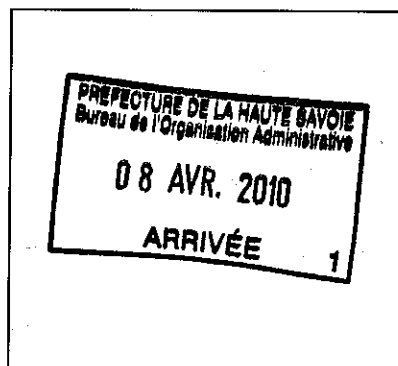
### PRESENTS :

M. Philippe HECTOR - M<sup>me</sup> Sylvia ROUPIOZ – M. Roland LOMBARD – M. Jean-Claude MARTIN – M. Pierre BECHET – M<sup>me</sup> Viviane BONET – M. Marcel THOMASSET – M. Pierre BLANC (qui a reçu pouvoir de Mme Martine MANIN) – M. Maurice DUMONT (suppléant de M. Maurice POPP) - M<sup>me</sup> Hélène BUVAT (qui a reçu pouvoir de M. Jean-Michel AVON) – M. François ABEL – M. Georges DUPASSIEUX – M. Roland DALEX – M. Jean-Claude GUERRAZ – M. Alain COLLINET – M. Jean-Pierre BUGUET - M. Pierre FROELIG.

### ABSENTS :

M. Hervé TEYSSIER – M. Jacques COPPIER – M. Joseph PERISSIER – M<sup>me</sup> Martine MANIN (qui a donné pouvoir à M. Pierre BLANC) – M. Jean-Marc PELCE – M. Bernard GAY – M. Christian HEISON – M. Marcel BOUVIER – M. Bernard BONNAFOUS – M. Maurice POPP (suppléé par M. Maurice DUMONT) – Mme Evelyne DEPLANTE - M. Jean-Michel AVON (qui a donné pouvoir à Mme Hélène BUVAT) – M. Jean-Louis DUBOIS - M. Jean-Jacques GUINOT - M. Alain BAUQUIS.

Cadre réservé à la Préfecture :



Hélène BUVAT est désignée Secrétaire de séance

**Rapporteur : Monsieur le Président.**

**Considérant** l'approbation ce jour du Compte Administratif 2009 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

**Considérant** que les écritures du Compte Administratif 2009 sont conformes à celles du Compte de Gestion 2009 ;

**Statuant** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

**Statuant** sur l'exécution du budget de l'exercice 2009 en ce qui concerne les différentes actions budgétaires ;

**Statuant** sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Président,

**LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,**

**DECLARE** que le compte de gestion donné, pour l'exercice 2009, par le Comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

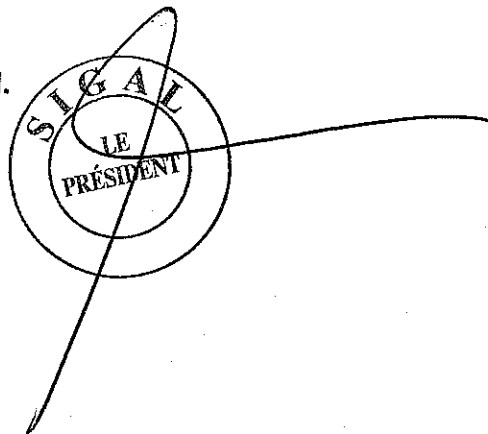
**Ainsi délibéré,**

**Et ont signé au registre, tous les membres présents.**

**Pour Extrait Conforme,**

**Le Président,**

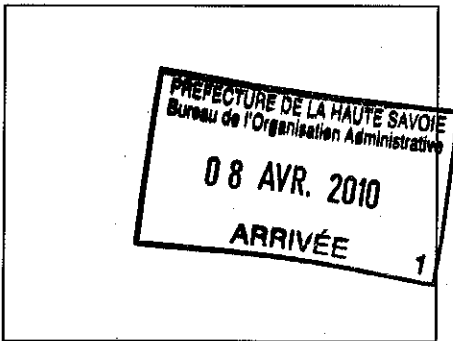
**JC MARTIN.**



The signature of JC MARTIN is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'SIGAL' at the top, 'LE' in the center, and 'PRÉSIDENT' at the bottom.



**Cadre réservé à la Préfecture :**





## SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU CONTRAT GLOBAL ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ALBANAIS (SIGAL)

### OBJET :

L'an deux mil dix, le 22 mars 2010, à 18 heures 30, les membres du Comité Syndical du SIGAL dûment convoqués se sont réunis au siège du SIGAL à Rumilly (74150) en session ordinaire présidée par M. Jean-Claude MARTIN, Président.

### FINANCES :

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 19

Date de convocation : lundi 15 mars 2010

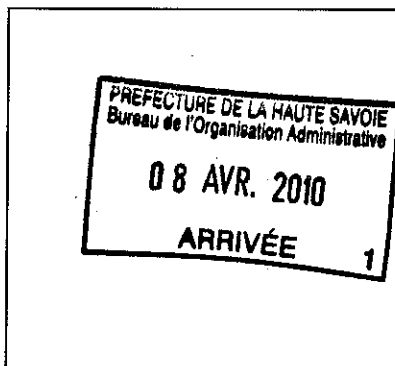
### AFFECTATION DU RESULTAT

### DE L'EXERCICE 2009

### PRESENTS :

M. Philippe HECTOR - M<sup>me</sup> Sylvia ROUPIOZ – M. Roland LOMBARD – M. Jean-Claude MARTIN – M. Pierre BECHET – M<sup>me</sup> Viviane BONET – M. Marcel THOMASSET – M. Pierre BLANC (qui a reçu pouvoir de Mme Martine MANIN) – M. Maurice DUMONT (suppléant de M. Maurice POPP) - M<sup>me</sup> Hélène BUVAT (qui a reçu pouvoir de M. Jean-Michel AVON) – M. François ABEL – M. Georges DUPASSIEUX – M. Roland DALEX – M. Jean-Claude GUERRAZ – M. Alain COLLINET – M. Jean-Pierre BUGUET - M. Pierre FROELIG.

Cadre réservé à la Préfecture :



### ABSENTS :

M. Hervé TEYSSIER – M. Jacques COPPIER – M. Joseph PERISSIER – M<sup>me</sup> Martine MANIN (qui a donné pouvoir à M. Pierre BLANC) – M. Jean-Marc PELCE – M. Bernard GAY – M. Christian HEISON – M. Marcel BOUVIER – M. Bernard BONNAFOUS – M. Maurice POPP (suppléé par M. Maurice DUMONT) – Mme Evelyne DEPLANTE - M. Jean-Michel AVON (qui a donné pouvoir à Mme Hélène BUVAT) – M. Jean-Louis DUBOIS - M. Jean-Jacques GUINOT - M. Alain BAUQUIS.

Hélène BUVAT est désignée Secrétaire de séance

**Rapporteur : Monsieur le Président.**

**Considérant** l'approbation ce jour du Compte Administratif 2009 ;

**Constatant** que le Compte Administratif 2009 fait apparaître un résultat excédentaire de clôture de la section de fonctionnement de 365 632.78 € auquel il convient de prendre en compte les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement à hauteur de 19 869.15 € ;

**Et constatant** que la section d'investissement présente un excédent de clôture de 154 658.50 € auquel il convient de prendre en compte les restes à réaliser en dépenses d'investissement à hauteur de 26 025.82 € ;

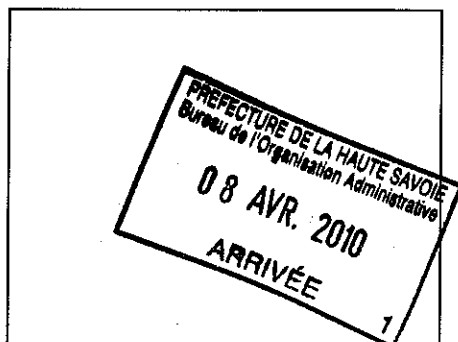
**ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Président,

**LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,**

**DECIDE :**

- de reporter à la section de fonctionnement, le résultat excédentaire de clôture de la section de fonctionnement, à hauteur de 365 632.78 €;
- de reprendre à la section d'investissement le résultat de clôture au 31 décembre 2009 de la dite section, soit un excédent de 154 658.50 €

**Cadre réservé à la Préfecture :**



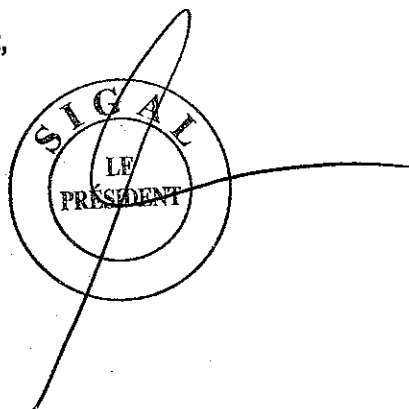
**Ainsi délibéré,**

**Et ont signé au registre, tous les membres présents.**

**Pour Extrait Conforme,**

**Le Président,**

**JC MARTIN.**





## SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU CONTRAT GLOBAL ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ALBANAIS (SIGAL)

L'an deux mil dix, le 22 mars 2010, à 18 heures 30, les membres du Comité Syndical du SIGAL dûment convoqués se sont réunis au siège du SIGAL à Rumilly (74150) en session ordinaire présidée par M. Jean-Claude MARTIN, Président.

### OBJET :

### FINANCES :

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF

2010

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 19

Date de convocation : lundi 15 mars 2010

### PRESENTS :

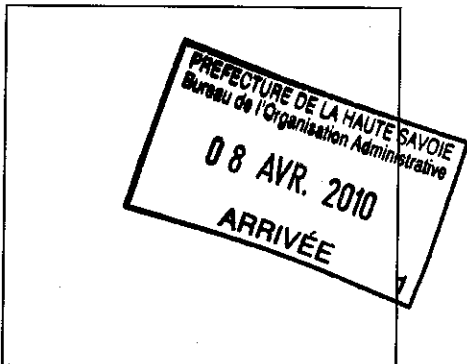
M. Philippe HECTOR - M<sup>me</sup> Sylvia ROUPIOZ - M. Roland LOMBARD - M. Jean-Claude MARTIN - M. Pierre BECHET - M<sup>me</sup> Viviane BONET - M. Marcel THOMASSET - M. Pierre BLANC (qui a reçu pouvoir de Mme Martine MANIN) - M. Maurice DUMONT (suppléant de M. Maurice POPP) - M<sup>me</sup> Hélène BUVAT (qui a reçu pouvoir de M. Jean-Michel AVON) - M. François ABEL - M. Georges DUPASSIEUX - M. Roland DALEX - M. Jean-Claude GUERRAZ - M. Alain COLLINET - M. Jean-Pierre BUGUET - M. Pierre FROELIG.

### ABSENTS :

M. Hervé TEYSSIER - M. Jacques COPPIER - M. Joseph PERISSIER - M<sup>me</sup> Martine MANIN (qui a donné pouvoir à M. Pierre BLANC) - M. Jean-Marc PELCE - M. Bernard GAY - M. Christian HEISON - M. Marcel BOUVIER - M. Bernard BONNAFOUS - M. Maurice POPP (suppléé par M. Maurice DUMONT) - Mme Evelyne DEPLANTE - M. Jean-Michel AVON (qui a donné pouvoir à Mme Hélène BUVAT) - M. Jean-Louis DUBOIS - M. Jean-Jacques GUINOT - M. Alain BAUQUIS.

Hélène BUVAT est désignée Secrétaire de séance

Cadre réservé à la Préfecture :



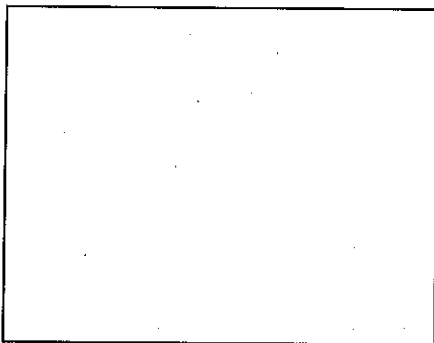
**Rapporteur : Monsieur le Président.**

Le budget primitif du syndicat mixte a été élaboré selon les objectifs et les décisions prises par le Comité Syndical lors du débat d'orientations budgétaires du 15 février 2010 et lors du Bureau du 8 mars 2010.

Au même titre que l'année 2009, les prévisions budgétaires ont été établies avec deux principaux objectifs :

- La programmation des dépenses portant sur les actions pérennisées à hauteur de :
  - 205 000.00 € en fonctionnement ;
  - 409 118.80 € en investissement ;
- La programmation du démarrage des actions envisagées pour le CDDRA 2009-2015 signé le 20 novembre 2009,
  - le total de dépenses de fonctionnement est estimé à 709 600.00 €.
  - Quant à la section d'investissement, cette dernière s'élève à 79 000.00 €.

**Cadre réservé à la Préfecture :**



Pour financer l'ensemble des dépenses globales du SIGAL (opérations réelles + opérations d'ordre) qui ont été budgétées pour l'exercice 2010 à hauteur de 1 202 933.47 € au titre des dépenses de fonctionnement et à hauteur de 599 438.50 € au titre des dépenses d'investissement, il est proposé :

- de reporter les résultats excédentaires de clôture de l'exercice 2009 à chacune des deux sections conformément à la décision d'affectation du résultat,
- de solliciter une participation financière des deux Communautés de Communes se chiffrant à :
  - + 318 766.37 € pour la Communauté de Communes du Canton de Rumilly ;
  - + 119 104.32 € pour la Communauté de Communes du Pays d'Alby
- o de solliciter des subventions auprès des différents partenaires (Conseil Régional / Conseil Général / Etat / Fonds Européens)

**Vu** les orientations budgétaires du Comité Syndical du 15 février 2010 ;

**Entendu** la présentation détaillée article par article et chapitre par chapitre par le Rapporteur du Budget Primitif 2010 ;

**Entendu** les différentes questions et observations émises au cours du débat ;

Procède au vote du Budget Primitif 2010 :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,



LE COMITE SYNDICAL vote à l'unanimité, les chapitres suivants :

**Section de Fonctionnement : Dépenses**

Sous-chapitre 60	: Achats et variations de stocks	13 000.00 €
Sous-chapitre 61	: Services extérieurs	298 169.15 €
	Dont restes à réaliser à hauteur de	19 869.15 €
Sous-chapitre 62	: Autres services extérieurs	167 000,00 €
<b>Total chapitre 011</b>	<b>: Charges à caractère général</b>	<b>478 169.15 €</b>
<b>Total chapitre 012</b>	<b>: Charges de personnel</b>	<b>352 900.00 €</b>
<b>Total chapitre 65</b>	<b>: Charges de gestion</b>	<b>103 400,00 €</b>
<b>022</b>	<b>: Dépenses imprévues</b>	<b>28 094.32 €</b>

**Total des dépenses réelles :** **962 563.47 €**

**Total chapitre 042** : Opérations d'ordre de transfert 33 370.00 €

**023** : Virement à la section d'investissement 207 000,00 €

**Total des dépenses d'ordre :** **240 370,00 €**

**Total général des dépenses de fonctionnement :** **1 202 933.47 €**

Dont restes à réaliser à hauteur de 19 869.15 €

**Section de Fonctionnement : Recettes**

**002** : Report du résultat excédentaire de la section de fonctionnement – exercice 2009 : 365 632.78 €

**Total chapitre 013** : Atténuations de charges : 18 000,00 €

**Total chapitre 70** : Produits des services : 4 900,00 €

**Total chapitre 74** : Dotations et participations : 797 150.69 €

**Total chapitre 75** : Autres produits de gestion courante : 3 250.00 €

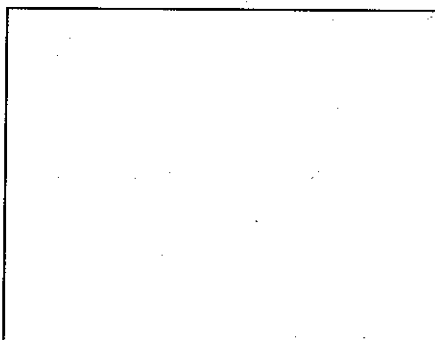
**Total des recettes réelles :** **1 188 933.47 €**

**Total chapitre 042**: Opérations d'ordre de transfert : 14 000,00 €

**Total des recettes d'ordre :** **14 000,00 €**

**Total général des recettes de fonctionnement :** **1 202 933.47 €**

Cadre réservé à la Préfecture :



**Section d'Investissement : Dépenses**

020 : Dépenses imprévues 293.88 €

Total chapitre 20 : Immobilisations incorporelles : 81 178.23 €

Dont restes à réaliser à hauteur de 12 178.23 €

Total chapitre 21 : Immobilisations corporelles : 432 966.39 €

Dont restes à réaliser à hauteur de 13 847.59 €

**Total des dépenses réelles : 514 438.50 €**

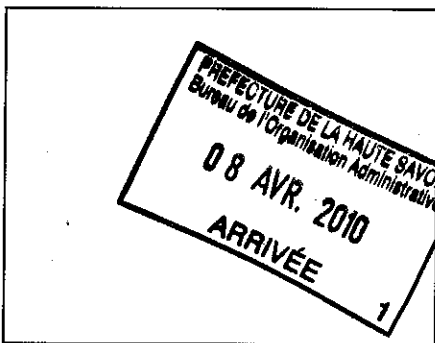
**Total dépenses d'ordre à l'intérieur de la section 71 000 €**

**Total des dépenses d'ordre entre sections: 14 000,00 €**

**Total général des dépenses d'investissement : 599 438.50 €**

Dont restes à réaliser à hauteur de 26 025.82 €

Cadre réservé à la Préfecture :



**Section d'investissement : Recettes**

001 : Report du résultat excédentaire  
de la section d'investissement – exercice 2009 : 154 658.50 €

Total chapitre 10 : Dotations, fonds divers et rés. : 800.00 €

Total chapitre 13 : Subventions d'investissement : 132 610.00 €

**Total des recettes réelles : 288 068.50 €**

**Total des recettes d'ordre à l'intérieur de la section 71 000€**

Total chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert : 33 370.00 €

021 : Virement de la section de fonctionnement : 207 000.00 €

**Total des recettes d'ordre entre sections : 240 370.00 €**

**Total général des recettes d'investissement : 599 438.50 €**

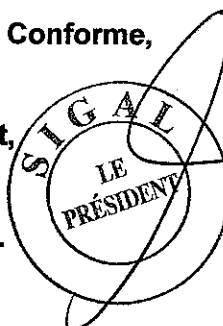
Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

Le Président,

JC MARTIN.





## SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU CONTRAT GLOBAL ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ALBANAIS (SIGAL)

### OBJET :

L'an deux mil dix, le 22 mars 2010, à 18 heures 30, les membres du Comité Syndical du SIGAL dûment convoqués se sont réunis au siège du SIGAL à Rumilly (74150) en session ordinaire présidée par M. Jean-Claude MARTIN, Président.

### Personnel :

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 19

Date de convocation : lundi 15 mars 2010

### Tableau des effectifs

2010

### PRESENTS :

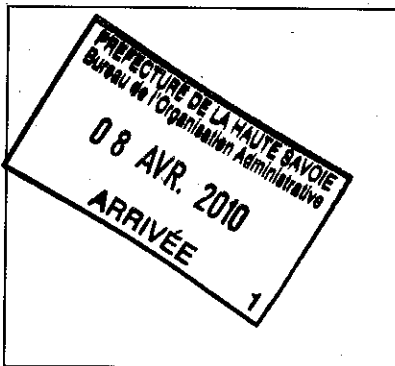
M. Philippe HECTOR - M<sup>me</sup> Sylvia ROUPIOZ – M. Roland LOMBARD – M. Jean-Claude MARTIN – M. Pierre BECHET – M<sup>me</sup> Viviane BONET – M. Marcel THOMASSET – M. Pierre BLANC (qui a reçu pouvoir de Mme Martine MANIN) – M. Maurice DUMONT (suppléant de M. Maurice POPP) - M<sup>me</sup> Hélène BUVAT (qui a reçu pouvoir de M. Jean-Michel AVON) – M. François ABEL – M. Georges DUPASSIEUX – M. Roland DALEX – M. Jean-Claude GUERRAZ – M. Alain COLLINET – M. Jean-Pierre BUGUET - M. Pierre FROELIG.

### ABSENTS :

M. Hervé TEYSSIER – M. Jacques COPPIER – M. Joseph PERISSIER – M<sup>me</sup> Martine MANIN (qui a donné pouvoir à M. Pierre BLANC) – M. Jean-Marc PELCE – M. Bernard GAY – M. Christian HEISON – M. Marcel BOUVIER – M. Bernard BONNAFOUS – M. Maurice POPP (suppléé par M. Maurice DUMONT) – Mme Evelyne DEPLANTE - M. Jean-Michel AVON (qui a donné pouvoir à Mme Hélène BUVAT) – M. Jean-Louis DUBOIS - M. Jean-Jacques GUINOT - M. Alain BAUQUIS.

Hélène BUVAT est désignée Secrétaire de séance

Cadre réservé à la Préfecture :



**Rapporteur : Monsieur le Président.**

**Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

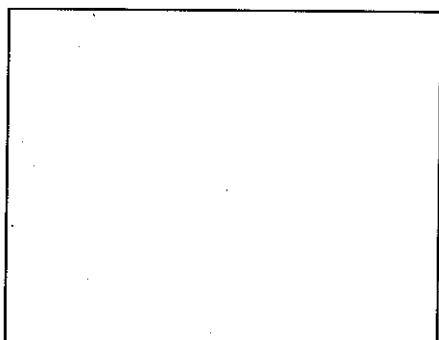
**Vu** les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ;

**Considérant** qu'il appartient au Comité Syndical, sur proposition du Président, de fixer les effectifs des emplois permanents à temps complet ou non, nécessaires au fonctionnement des services ;

**Considérant que** la gestion du SIGAL a été confiée, par convention à la Communauté de Communes du Canton de Rumilly et à ses personnels ;

**Et constatant** qu'ainsi, de nombreux agents, bien que recrutés et rémunérés directement par la Communauté de Communes participent, pour une partie de leur temps, au fonctionnement du SIGAL : Directeur Général des Services, Secrétariat, Responsable et Adjointe au service Finances/Comptabilité, Responsable des Affaires Juridiques et des marchés publics, Chargée de communication, Responsable des ressources humaines ;

**Cadre réservé à la Préfecture :**



**ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Président,  
**LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,**

**APPROUVE** le tableau des emplois permanents du SIGAL, à compter du 1 AVRIL 2010 comme suit :

CADRE D'EMPLOI	GRADE	EMPLOI	NOMBRE POSTE	TEMPS DE TRAVAIL	POSTE POURVU	EQUIVALENT TPS PLEIN	DATE DELIBERATIONS
A		Chargée de mission CDDRA	1	TC	1	1	23/12/2008
		Chargée de mission habitat	1	TC	1	1	29/06/2009
		Chargée de missions éco	1	TC	1	1	05/10/2009
Rédacteur	Rédacteur	Coordinatrice de la plateforme	1	TC	1	1	19/06/2006
		Chargé de mission	1	TC	1	1	21/12/2009
Adjoint administratif	Adjoint administratif 2ème classe	Secrétaire plateforme					
			1	TC	1	1	19/06/2006
			6		6	6	

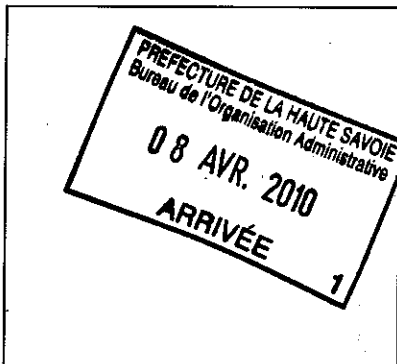


DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant à ces emplois doivent être obligatoirement inscrits au budget de l'année en cours.

Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

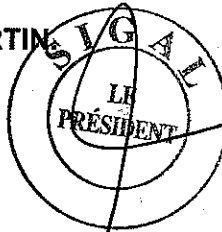
Cadre réservé à la Préfecture :



Pour Extrait Conforme,

Le Président,

JC MARTIN





## SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU CONTRAT GLOBAL ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ALBANAIS (SIGAL)

### OBJET :

Déplacements doux :  
Inscription de l'itinéraire  
Rumilly- Albens dans le  
schéma départemental des  
itinéraires cyclables

L'an deux mil dix, le 22 mars 2010, à 18 heures 30, les membres du Comité Syndical du SIGAL dûment convoqués se sont réunis au siège du SIGAL à Rumilly (74150) en session ordinaire présidée par M. Jean-Claude MARTIN, Président.

Nombre de membres en exercice : 31  
Nombre de présents : 17  
Nombre de votants : 19  
Date de convocation : lundi 15 mars 2010

### PRESENTS :

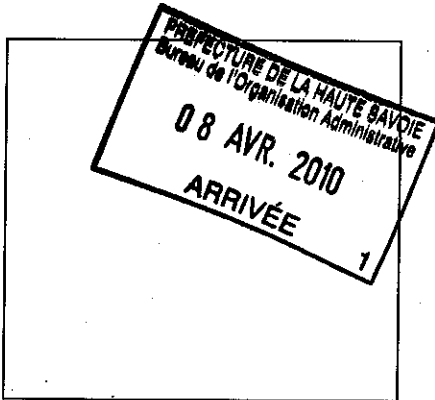
M. Philippe HECTOR - M<sup>me</sup> Sylvia ROUPIOZ – M. Roland LOMBARD – M. Jean-Claude MARTIN – M. Pierre BECHET – M<sup>me</sup> Viviane BONET – M. Marcel THOMASSET – M. Pierre BLANC (qui a reçu pouvoir de Mme Martine MANIN) – M. Maurice DUMONT (suppléant de M. Maurice POPP) - M<sup>me</sup> Hélène BUVAT (qui a reçu pouvoir de M. Jean-Michel AVON) – M. François ABEL – M. Georges DUPASSIEUX – M. Roland DALEX – M. Jean-Claude GUERRAZ – M. Alain COLLINET – M. Jean-Pierre BUGUET - M. Pierre FROELIG.

### ABSENTS :

M. Hervé TEYSSIER – M. Jacques COPPIER – M. Joseph PERISSIER – M<sup>me</sup> Martine MANIN (qui a donné pouvoir à M. Pierre BLANC) – M. Jean-Marc PELCE – M. Bernard GAY – M. Christian HEISON – M. Marcel BOUVIER – M. Bernard BONNAFOUS – M. Maurice POPP (suppléé par M. Maurice DUMONT) – Mme Evelyne DEPLANTE - M. Jean-Michel AVON (qui a donné pouvoir à Mme Hélène BUVAT) – M. Jean-Louis DUBOIS - M. Jean-Jacques GUINOT - M. Alain BAUQUIS.

Hélène BUVAT est désignée Secrétaire de séance

Cadre réservé à la Préfecture :



**Rapporteur : Monsieur le Président.**

Le SCOT a fixé parmi ses objectifs le développement des déplacements doux dans l'Albanais ; objectif conforté par l'étude menée par le SIGAL en 2009. Dans ce cadre le tronçon Rumilly- Albens a été identifié comme un axe structurant pour les déplacements en vélo. Un repérage du tracé a été effectué avec le Conseil Général de la Haute Savoie.

Cette portion constituera ainsi un point fort du projet du SIGAL sur les déplacements doux.

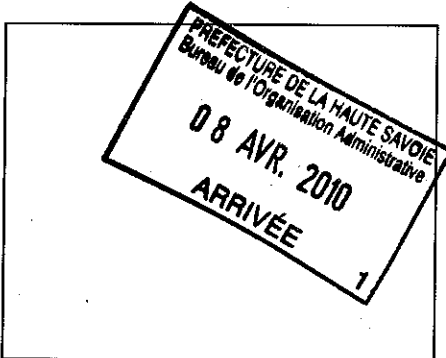
**Vu** l'étude menée par le SIGAL en 2009, présentée au Conseil Syndical du 21/12/2009

**Vu** le repérage de terrain effectué avec les services du Conseil Général

**Vu** les contacts pris avec la Communauté de Communes du Canton d'Albens

**Etant donné** la volonté du territoire de s'engager dans la démarche de création d'une voie verte avec le Conseil Général de Haute Savoie.

**Cadre réservé à la Préfecture :**



**ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Président,

**LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,**

**AUTORISE** le Président à demander l'inscription de l'itinéraire Rumilly/ Albens dans le plan départemental d'aménagements cyclables et de voies vertes intitulé "Haute-Savoie Vélo Voies Vertes" auprès du Conseil Général de Haute Savoie,

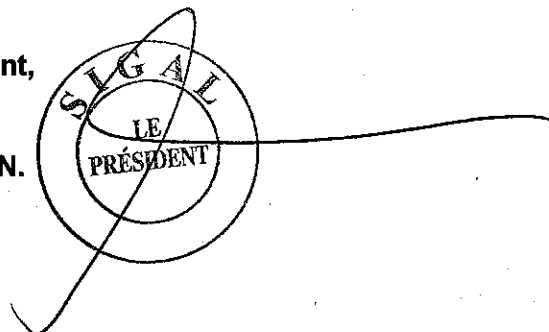
**Ainsi délibéré,**

**Et ont signé au registre, tous les membres présents.**

**Pour Extrait Conforme,**

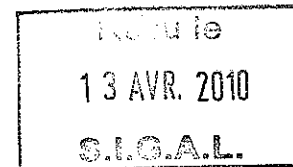
**Le Président,**

**JC MARTIN.**





## SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU CONTRAT GLOBAL ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ALBANAIS (SIGAL)



### OBJET :

Marché de suivi du SCoT :

Protocole transactionnel  
entre JC Fouché et le SIGAL  
pour le marché 2006-2009

L'an deux mil dix, le 22 mars 2010, à 18 heures 30, les membres du Comité Syndical du SIGAL dûment convoqués se sont réunis au siège du SIGAL à Rumilly (74150) en session ordinaire présidée par M. Jean-Claude MARTIN, Président.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 19

Date de convocation : lundi 15 mars 2010

### PRESENTS :

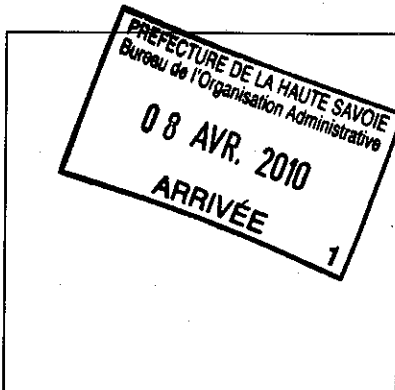
M. Philippe HECTOR - M<sup>me</sup> Sylvia ROUPIOZ – M. Roland LOMBARD – M. Jean-Claude MARTIN – M. Pierre BECHET – M<sup>me</sup> Viviane BONET – M. Marcel THOMASSET – M. Pierre BLANC (qui a reçu pouvoir de Mme Martine MANIN) – M. Maurice DUMONT (suppléant de M. Maurice POPP) - M<sup>me</sup> Hélène BUVAT (qui a reçu pouvoir de M. Jean-Michel AVON) – M. François ABEL – M. Georges DUPASSIEUX – M. Roland DALEX – M. Jean-Claude GUERRAZ – M. Alain COLLINET – M. Jean-Pierre BUGUET - M. Pierre FROELIG.

### ABSENTS :

M. Hervé TEYSSIER – M. Jacques COPPIER – M. Joseph PERISSIER – M<sup>me</sup> Martine MANIN (qui a donné pouvoir à M. Pierre BLANC) – M. Jean-Marc PELCE – M. Bernard GAY – M. Christian HEISON – M. Marcel BOUVIER – M. Bernard BONNAFOUS – M. Maurice POPP (suppléé par M. Maurice DUMONT) – Mme Evelyne DEPLANTE - M. Jean-Michel AVON (qui a donné pouvoir à Mme Hélène BUVAT) – M. Jean-Louis DUBOIS - M. Jean-Jacques GUINOT - M. Alain BAUQUIS.

Hélène BUVAT est désignée Secrétaire de séance

Cadre réservé à la Préfecture :



**Rapporteur : Monsieur Pierre BLANC**

Le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Albanais a été approuvé le 25 avril 2005. Il a permis de mener une réflexion d'ensemble en matière d'orientation et d'aménagement du territoire. Le SIGAL a en charge le suivi du SCoT.

Le 12 juin 2006, le SIGAL a conclu un marché à bon de commandes avec le CABINET Jean-Claude FOUCHÉ pour une durée de 3 ans afin d'être assisté dans la mise en œuvre du SCOT et de son suivi. Depuis le 12 juin 2009, le solde du marché a fait l'objet de contestations de la part du CABINET Jean-Claude FOUCHÉ et de discussions avec le SIGAL.



**Vu** le code des marchés publics, notamment l'article 77,

**Vu** le marché à bons de commande pour la mise en œuvre et le suivi du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) de l'albanais en date du 12 juin 2006 pour une durée de 3 ans avec un montant minimum prévu de 62 938 € HT (75 273.85 € TTC)

**Vu** la circulaire du 7 septembre 2009 relative au recours à la transaction pour la prévention et le règlement des litiges portant sur l'exécution des contrats de la commande publique,

**Cadre réservé à la Préfecture :**

**Considérant** qu'au terme du marché le SIGAL a réglé un montant total de 63 579.36 € TTC soit une différence de 11 694.49 €

**Vu** le projet de Protocole transactionnel annexé

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur Pierre BLANC

**LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,**

**APPROUVE** les termes du protocole transactionnel entre le SIGAL et le cabinet Jean Claude FOUCHÉ

**AUTORISE** le Président à signer le protocole

**Ainsi délibéré,**

**Et ont signé au registre, tous les membres présents.**

**Pour Extrait Conforme,**

**Le Président,**

**JC MARTIN.**

